

FICHE DE POSTE
Directeur général du Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes

SOMMAIRE

Fiche d'identité de l'établissement.....	2
Le projet régional de santé	3
Positionnement géographique.....	4
Missions, activités et axes stratégiques du CHU de Nîmes.....	5
1- Quelques chiffres clefs en terme d'activité - Année 2022.....	7
2- Projet d'établissement.....	7
3- Situation financière (Données 2022)	9
4- Schéma directeur immobilier et énergétique	10
5- Une forte dynamique recherche et innovation	10
En synthèse.....	13
Profil du candidat attendu	13

Fiche d'identité de l'établissement

Directeur général actuel (par intérim) : Monsieur Eric DUPEYRON
Président de CME : Monsieur le Professeur Michel PRUDHOMME
Président du Conseil de surveillance : Monsieur FOURNIER, Maire de Nîmes,
Doyenne : Madame la Professeure Isabelle LAFFONT, doyenne de la faculté de médecine de Montpellier-Nîmes, Université de Montpellier (UM).

Etablissement support du GHT Cévennes-Gard-Camargue.

Le CHU de Nîmes est structuré autour de sa direction générale, en **pôles d'activités** regroupant toutes les activités du CHU et répartis selon trois grandes catégories de pôles et de comités transversaux :

- 12 pôles médicaux
 - Pôle Activités Médicales guidées par Imagerie et Explorations fonctionnelles (Pr Jean-Paul BEREGLI)
 - Pôle Anesthésie, Réanimations, Douleur, Urgences (Dr Robert COHENDY)
 - Pôle Biologie-Pathologie (Pr Thierry LAVABRE-BERTRAND)
 - Chirurgie-Bloc opératoire (Pr Benjamin LALLEMANT)
 - Pôle Femme - Enfants (Pr Renaud DE TAYRAC)
 - Pôle Gériatrie-Médico-Social (Dr Cédric LE GUILLOU)
 - Pôle IPOCAGNES (Dr Anne-Marie GUEDJ)
 - NIPR (Pr Arnaud DUPEYRON)
 - Pôle Oncologie (Pr Pierre-Olivier KOTZKI)
 - Pôle Pharmacie, Santé Publique, Evaluation (Dr Jean-Marie KINOWSKI)
 - Pôle Psychiatrie (Dr Mocrane ABBAR)

- Une administration générale organisée autour de 6 pôles
 - Pôle politiques médicales, stratégie et innovation (Direction de l'Offre de Soins, Direction des Affaires Médicales, Direction de la recherche, des partenariats hospitalo-universitaires et internationaux)
 - Pôle stratégie financière et évaluation (Direction de la stratégie financière, Département médico administratif chargé de l'optimisation des recettes d'activité, Direction de l'Information Médicale, Direction des Systèmes d'Information)
 - Pôle Politiques Sociales (Direction des Ressources Humaines, IFMS)
 - Pôle ressources matérielles (Direction des infrastructures hospitalières, Direction des achats, de la politique hôtelière et de la logistique)
 - Pôle soins, qualité, clientèle (Direction de la Coordination Générale des Soins, Direction des Opérations et des parcours patients, Direction Qualité et gestion des risques)
 - Pôle établissements en direction commune et sites extérieurs (Établissements en direction commune CH le Vigan, EHPAD de Ganges et EHPAD attachés, EHPAD de St Gilles, Beauvoisin, St Hippolyte du Fort, Sauve, Lasalle, Sites extérieurs Hôpital universitaire de réadaptation, de rééducation et d'addictologie, Centre de gérontologie de Serre Cavalier)

Le projet régional de santé

La région Occitanie compte près de 6,1 millions d'habitants. Elle représente environ 9,1% de la population métropolitaine et est l'une des régions dont la croissance démographique est la plus forte en France depuis de nombreuses années. Elle devient ainsi la 4^{ème} région la plus peuplée de France. Elle se compose de 13 départements.

Deux des 13 départements dépassent le million d'habitants : Haute-Garonne (1,356 million) et Hérault (1,175 million). Dans ce vaste territoire, la densité de population est plus faible que la moyenne française : 79 habitants au km² au lieu de 116 pour la métropole française.

Le Gard est le 3^{ème} département d'Occitanie par sa population. Avec 750 000 habitants, le département accueille 13 % de la population régionale. Les deux principales agglomérations sont celles de Nîmes (183 000 habitants, 4^{ème} rang régional après celles de Toulouse, Montpellier et Perpignan), et d'Alès (99 000 habitants).

La population du département progresse légèrement, essentiellement dans les communes situées sur l'axe de l'A9 (sauf à Nîmes) et dans la plupart des communes autour d'Alès.

Un département plus âgé que la France, mais dans la moyenne régionale. La pyramide des âges est proche de celle de la région, sauf pour les jeunes adultes qui sont moins nombreux.

La région compte un peu moins de jeunes et un plus de seniors que la moyenne française : 28 % ont moins de 25 ans (France : 30.3%) et 27.8% plus de 60 ans (France : 24.9 %). L'âge moyen est de 41,8 ans. L'espérance de vie à la naissance est de 79,6 ans (2^{ème} région après Auvergne-Rhône-Alpes).

Le Gard est un département où la précarité est plus présente. Le taux de pauvreté concerne 19 % de la population (17 % en Occitanie et 15 % en France). 56 % de ménages sont non imposés (53 % en Occitanie et 50 % en France), 28 % de familles monoparentales (27 % en Occitanie et 25 % en France), 10 % de chômeurs (9 % en Occitanie et 7 % en France).

Le PRS Occitanie 2023-2028 : le Schéma Régional de Santé (SRS) aborde, dans ce nouveau PRS, les questions de santé autour de 26 défis à relever, dans une présentation déclinée tant au niveau régional qu'au sein des 13 territoires de santé de l'Occitanie à l'échelle des départements, avec donc un schéma départemental de santé spécifique pour le Gard, pour servir les 6 engagements prioritaires du PRS. Ces différents défis sont déclinés en objectifs opérationnels. Ces objectifs renvoient à l'élaboration de programmes d'actions, tant au niveau régional que territorial, à l'issue de la publication du PRS.

Afin de répondre à ces enjeux, l'Agence Régionale de Santé se mobilise autour de **6 engagements** :

- Dynamiser et adapter la prévention et la promotion de la santé aux âges clés et aux milieux de vie.
- Accompagner chaque personne pour lui permettre d'être actrice de sa santé.
- Renforcer l'accès pour tous à une prise en charge adaptée à leurs besoins de santé sur l'ensemble du territoire.
- Renforcer la coordination des acteurs pour assurer la continuité des prises en charge et des accompagnements.
- Promouvoir et garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge et des accompagnements.

▫ Soutenir l'attractivité des métiers de la santé. Ces engagements s'inscrivent dans un continuum avec les précédentes actions de l'Agence et devront s'attacher à prendre en compte les populations vulnérables, comme un fil rouge structurant pour la politique de l'Agence Régionale de Santé Occitanie.

Pour accompagner la mise en œuvre opérationnelle de ces six engagements, **5 clés** ont été identifiées, comme autant de conditions de réussite du déploiement du PRS sur les cinq prochaines années. Sont ainsi appréhendées comme clés pour réussir :

- La territorialisation de nos actions.
- Une attention constante portée à la coordination des politiques publiques et aux synergies partenariales.
- Le développement des pratiques collaboratives dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions et projets.
- Le développement de l'innovation en santé.
- L'organisation d'un dispositif de pilotage et d'une démarche d'évaluation tout au long de la mise en œuvre de ce Projet Régional de Santé.

Positionnement géographique

Le Gard possède la 3^{ème} densité de population de la région : **127 habitants/km²** et **1 habitant sur 4** réside dans l'agglomération de Nîmes. On constate un taux de croissance ralenti de **+0,3% par an** pour les **+65 ans : 23% aujourd'hui** (22% en moyenne en Occitanie), **32% en 2050**. Il y a **30 % d'employés** (contre **28 % en Occitanie et 27 % en France**), **19 % d'ouvriers** (contre **17 % en Occitanie et 20 % en France**) et enfin, **27 % de diplômés Bac+2** (contre **31 % en Occitanie** comme en France). Le potentiel touristique dans les Cévennes et sur le littoral est important : on dénombre **25 000 chambres d'hôtels** ou emplacements de camping (**12 % des places de la région**) et **13 % de résidences secondaires** (contre **16 % en Occitanie et 10 % en France**).

Le GHT Cévennes-Gard-Camargue

Le groupement hospitalier de territoire (GHT) Cévennes-Gard-Camargue est le troisième des 14 GHT de la région Occitanie en termes d'activité et de masse budgétaire. Il est constitué de 8 établissements publics de santé et 9 EHPAD. Le CHU de Nîmes est l'établissement support du GHT et assure à ce titre l'essentiel des missions mutualisées. Le projet d'établissement 2022-2026 priorise dans les coopérations territoriales, le développement d'équipes médicales de territoire, des dispositifs de télémédecine, le développement de la recherche clinique. Les services d'urgence du département font l'objet d'un projet médical commun sous l'égide du chef de service du CHU de Nîmes

Il propose une offre de soins de proximité, de recours et de référence ; il couvre l'ensemble des activités sanitaires et médico-sociales : médecine-chirurgie-obstétrique (MCO), psychiatrie, soins de suite et de réadaptation (SSR), unités de soins de longue durée, prise en charge de la dépendance et du handicap pour le champ médico-social.

Le GHT dessert un territoire étendu de la méditerranée jusqu'au Parc Naturel des Grands Causses, vaste ensemble naturel fortement fréquenté en période touristique.

Le PMP (projet médical partagé) a été élaboré et validé. L'ensemble des établissements est partie prenante dans la rédaction du projet médical partagé définitif.

Missions, activités et axes stratégiques du CHU de Nîmes

Le CHU de Nîmes est l'acteur structurant de la partie Est de l'Occitanie, d'une agglomération au taux de croissance démographique soutenu et seul établissement public de santé de l'aire urbaine de Nîmes (habitants en 2020).

Le CHU de Nîmes assure des activités de recours de haut niveau (greffes, neurochirurgie, hématologie clinique, ...) tout en ayant fait de son rôle d'établissement public de proximité un enjeu de son projet médical. Il est, avec le projet d'institut de Cancérologie du Gard, un acteur majeur en oncologie en Occitanie Est. Au cœur de l'ICG, le CHU de Nîmes dispose d'une capacité d'accueil de : 103 lits et 24 places d'hôpital de jour dans un bâtiment de 15 900 m², répartis sur six niveaux, au cœur du campus hospitalo-universitaire Carémeau.

Associé à la Faculté de Médecine Montpellier-Nîmes, le CHU de Nîmes forme un campus hospitalo-universitaire riche d'un environnement de structures de recherche, d'innovation et d'entreprises de santé. La mission de recherche et d'innovation du CHU fait partie intégrante à la fois de son activité quotidienne et de sa stratégie pour l'avenir. Elle est menée en collaboration étroite avec notamment les facultés et les organismes de recherche, dans le cadre d'une convention hospitalo-universitaire Montpellier-Nîmes renouvelée récemment.

En ce qui concerne l'enseignement, le CHU de Nîmes est partenaire de la faculté de médecine (Montpellier et Nîmes), des facultés de pharmacie et de chirurgie dentaire. Le CHU de Nîmes concourt à l'enseignement universitaire et post-universitaire des praticiens hospitaliers et non hospitaliers.

Certifié par la HAS, le CHU de Nîmes a placé le développement de la culture de la sécurité de soins et de la gestion des risques un axe clef de son action.

Coopérations public-privé

Le CHU de Nîmes s'est associé historiquement avec les cliniques privées de Nîmes (dorénavant toutes détenues par le groupe ELSAN), sur deux activités de recours, la cancérologie (oncologie et radiothérapie) et la neurochirurgie.

Actuellement, le GCS de moyens institut de Cancérologie du Gard (ICG), regroupe dans un même bâtiment sur le site Carémeau du CHU, les autorisations d'oncologie du privé (ELSAN) et du public, inauguré 2015. Les deux établissements occupent chacun une partie distincte des locaux, exploitent leurs autorisations, dans un bâtiment propriété du CHU qui perçoit une redevance d'ELSAN. Chacun bénéficie d'un accès à un GIE Imagerie, tandis que la radiothérapie est exploitée en GCS (GCS de moyens exploitant l'autorisation du CHU- GCS IGOR) entre le CHU et la société de radiothérapeutes libéraux Oncogard, qui viennent récemment de céder leurs parts à un fonds d'investissement.

Actuellement saturé par une file active en progression continue, les parties aux GCS ont engagé un projet d'extension capacitaire, dans une première phase via la création de deux nouveaux bunkers de radiothérapie puis dans un second temps, d'extension des unités d'hospitalisation à horizon 2030.

Sur la neurochirurgie, ELSAN et le CHU ont répondu au SIOS, qui conditionnait la création de cette autorisation, à un lieu unique et une coopération public-privé. Opérationnelle depuis début 2020, l'activité du GCS ES neurochirurgie du Gard est dynamique, même si la quote-part du CHU de Nîmes à l'activité du GCS est plus faible que celle du privé.

Coopération avec le CHU de Montpellier :

Liés par une convention hospitalo-Universitaire avec la même Faculté de Médecine depuis les années 1970, le CHU de Nîmes et de Montpellier distant de 50 Kms, ont entrepris de renforcer leurs coopérations sanitaires depuis 2016, s'intégrant dans le réseau inter-CHU promu par les pouvoirs publics. Un GCS de moyens (GCS CHU(s)) intègre actuellement 14 fédérations hospitalo-universitaires, favorisant des projets de filières, de territorialisation sur le Gard, comme sur la neuroradiologie interventionnelle ou les autogreffes en hématologie. Ce GCS porte également des projets de recherche, avec des réponses communes à des appels à projets régionaux ou nationaux. Récemment, les deux établissements ont mené des séminaires de travail d'approfondissement de cette coopération, soutenus par l'ARS Occitanie.

Enjeux sur la Filière Gériatrique :

Le CHU possède la particularité (pour un CHU) d'exploiter un nombre conséquent de capacités gériatriques, sur le site de Serre Cavalier avec plus de 500 lits et places, d'EHPAD et d'USLD notamment. Engagé dans un projet d'humanisation des pavillons de ce site, avec un financement PIA, le CHU de Nîmes est également, par les établissements en direction commune, un établissement majeur dans l'ensemble du département sur cette filière. Les déficits de fonctionnement des budgets B et E, constatés depuis 2021, interrogent sur la cible capacitaire en lien avec les orientations du GHT et la politique dépendance et autonomie du Conseil départemental.

Enjeux sur la Filière psychiatrique :

Le département du Gard est découpé en 6 secteurs de psychiatrie adultes et trois secteurs de pédopsychiatrie. Le CHU de Nîmes en exploite respectivement 2 et 1, de la Métropole de Nîmes jusqu'au littoral, le CH du Mas Careiron à Uzès et le CH d'Alès, autres membres du GHT, couvrent le reste du département. Au vu des besoins importants de la population du Gard, avec des taux importants de pauvreté, de précarité, le projet territorial de santé mentale a fixé des priorités sur :

- L'organisation des conditions du repérage précoce des troubles psychiques;
- L'organisation du parcours de santé et de vie de qualité, sans rupture, ;
- L'organisation des conditions d'accès des personnes présentant des troubles psychiques à des soins somatiques adaptés à leurs besoins ;
- L'organisation des conditions de la prévention et de la prise en charge des situations de crise d'urgence ;
- L'organisation des conditions du respect et de la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques;
- L'organisation des conditions d'action sur les déterminants sociaux, environnementaux et territoriaux de la santé mentale.

Le travail partenarial avec les autres établissements de santé publics et privés, avec les structures médico-sociales reste à consolider au vu de ces enjeux.

Une attention particulière doit être portée également à la santé des détenus, avec une maison d'arrêt à Nîmes actuellement en surpopulation carcérale.

Quelques chiffres clefs en terme d'activité - Année 2022

- 118 686 séjours
- 2 553 naissances
- 285 000 consultations externes
- 119 653 passages aux urgences (adultes et pédiatriques)
- Appels au SAMU - Centre 15

A noter, concernant l'origine géographique des patients, que 15,24% des patients sont originaires des départements limitrophes du Gard principalement de la partie Ouest de PACA.

Effectifs (Données 2022) :

Personnels médicaux : 1316 dont 714 ETP Séniors (99 universitaires), 348 étudiants, 255 internes

Personnels non médicaux : 5879 dont

Personnels des services de soins : 3 823

Personnels techniques et ouvriers 927

Personnels administratifs : 687

Personnels médico-techniques : 361

Personnels éducatifs et sociaux : 79

Emplois aidés : 3

Projet d'établissement

Le projet d'établissement 2022-2027

Il définit les **grandes orientations** du CHU de Nîmes pour les 5 ans regroupées autour des 7 axes suivants :

Il se décline autour de sept axes :

① L'INNOVATION ORGANISATIONNELLE AU SERVICE DES PARCOURS PATIENTS

Des organisations au service des parcours patients : le CHU de Nîmes favorisera les initiatives innovantes en matière d'organisation des parcours qui proposeront aux patients une offre de soins la plus adaptée à sa pathologie, à son âge et à sa situation, en un mot « personnalisée ».

- REpondre à l'enjeu des soins urgents et des parcours non programmés
- Repenser l'offre et l'organisation des soins critiques pour mieux répondre aux besoins des patients
- Améliorer l'accessibilité aux soins hospitaliers en développant l'offre de soins hors les murs au plus près des besoins de la population
- Intégrer davantage la recherche dans les parcours patients

② . UNE SYNERGIE ACCRUE DES PRISES EN CHARGE

Des prises en soin multidisciplinaires, synergiques au profit de stratégies coordonnées, lisibles et dans les délais adaptés aux besoins en favorisant les plateaux de médecine ambulatoire lorsque cela est possible.

- EN DÉVELOPPANT LA MÉDECINE AMBULATOIRE ET LES HOPITAUX DE JOUR DIAGNOSTIQUES
- EN CONFORTANT LA COMPLÉMENTARITÉ DES SERVICES D'APPUI AU DIAGNOSTIC AVEC LES SERVICES CLINIQUES
- EN POURSUIVANT LA CONSTITUTION DE STRUCTURES SYNERGIQUES

- EN COORDONNANT LES SOINS DE SUPPORT
- EN FAVORISANT LA SYNERGIE DES METIERS

③ LA PLACE DU CHU DANS SON ECOSYSTEME

La complémentarité avec les autres acteurs de santé qui se traduit par l'accompagnement des établissements du territoire dans leur rôle de proximité tout en confortant le CHU de Nîmes dans son rôle pivot et en renforçant les coopérations avec le CHU de Montpellier autour des activités de recours et de référence avec une attention particulière aux parcours de soins ville-hôpital.

- DEVELOPPER L'INTERFACE VILLE-HOPITAL
- PROMOUVOIR L'EVOLUTION DES FILIERES DE SOINS TERRITORIALES DU GHT
- POURSUIVRE LA CO-REFERENCE ET SYNERGIE AVEC LE CHU DE MONTPELLIER
- RENFORCER L'EFFICIENCE DES FILIERES D'AVAL

④ LA REPONSE AUX GRANDS ENJEUX DE SANTE PUBLIQUE LIES AUX PATHOLOGIES EMERGENTES ET PANDEMIES

Les grands enjeux de santé publique liés aux pathologies émergentes: les retours d'expérience de la crise sanitaire Covid 2019 ont confirmé la nécessité de répondre de manière anticipée aux situations de crise pour préserver la continuité des soins pour l'ensemble des pathologies en posant comme préalable l'adaptabilité de toutes les ressources.

⑤ LE RENFORCEMENT DES ACTIVITES PHARES ET INNOVANTES POUR REpondre AUX BESOINS DES PATIENTS.

Le renforcement des activités innovantes et à fort potentiel avec l'accès direct à des traitements focaux dans le secteur interventionnel, le challenge organisationnel des parcours (en expansion rapide) concernant les patients âgés fragiles et les patients cancéreux, enfin l'évolution de l'idée même du soin par une médecine plus personnalisée, plus anticipative et toujours plus tournée vers le futur.

- DEVELOPPER LES AXES ET INDICATIONS DE MEDECINE INTERVENTIONNELLE
- RENFORCER LA PLACE DE LA MEDECINE 6P
- POURSUIVRE LE RENFORCEMENT DE LA PRISE EN CHARGE EN CANCEROLOGIE POUR EN FAIRE UN ACTEUR D'ENVERGURE NATIONALE DANS LA PRISE EN CHARGE DU CANCER
- OPTIMISER LA PRISE EN CHARGE DU PATIENT AGE AU SEIN DE L'ENSEMBLE DE SERVICES DU CHU
- SOUTENIR LES PROJETS SECTORIELS INNOVANTS

⑥ LA POTENTIALISATION DES FORCES DE RECHERCHE, DE FORMATION ET D'INNOVATION DU CHU

Le développement de la recherche clinique et le déploiement d'un véritable campus de santé nîmois en soutenant les missions hospitalo-universitaires inscrites dans le plan d'actions de recherche et d'innovation afin de consolider et d'accroître la valorisation scientifique ainsi que la visibilité d'un projet universitaire ambitieux.

- RENFORCER LA LISIBILITE ET LES MOYENS D'ACTION DES THEMATIQUES PHARES DU CHU TOUT EN FAVORISANT L'ACCES DE TOUS A LA RECHERCHE CLINIQUE
- ACCROITRE LA VISIBILITE DES PLATEFORMES DE RECHERCHE DU CHU ET LES ADAPTER AUX NOUVAUX BESOINS
- ELEVER LE NIVEAU D'ORIGINALITE ET D'IMPACTS DES THEMATIQUES DE RECHERCHE DU CHU ACCELERER LE DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE EN RESEAU

- STRUCTURER UN CAMPUS UNIVERSITAIRE FORT DE SES SYNERGIES

⑦ L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES SOINS

L'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins à partir d'une politique partagée en faveur du service rendu aux patients et du respect de ses droits. Ce projet s'inscrit dans un cadre institutionnel fort où la gouvernance est concertée et au service d'un management par projet. Il devra s'inscrire dans la durée par une déclinaison opérationnelle soutenue et un suivi des axes prioritaires dans le cadre du « projet médical dynamique ».

- CONFORTER LE MANAGEMENT INSTITUTIONNEL DE LA QUALITÉ ET DE LA GESTION DES RISQUES GARANTIR LA PERTINENCE DES SOINS
- DEVELOPPER LE TRAVAIL EN ÉQUIPE COMME MOTEUR D'AMÉLIORATION DES PRATIQUES
- ANCRER UNE CULTURE DE LA QUALITÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES AU CŒUR DES PRATIQUES
- PROMOUVOIR LES DROITS DES USAGERS ET LA BIEN-ÊTRE
- S'ENGAGER DANS LE PARTENARIAT PATIENT EN DEVELOPPANT LES MODALITÉS D'ÉCOUTE, DE DIALOGUE ET DE RECUEIL D'EXPÉRIENCE
- CONSOLIDER LA PLACE DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS

Situation financière (Données 2022)

Le budget principal représentait en 2022 une surface financière de 650 M€ excédentaire à 15,4M€, et représente 2,37 % sur les produits consolidés de l'exercice. Les budgets annexes comprennent :

- Un budget USLD (12M€ de produits)
- Deux budgets médico-sociaux :
 - Le Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (0,8 M€ de produits)
 - Un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (18,4 M€)
- L'Institut de formation des métiers de la santé (8,2 M€ de produits)
- Le centre support du GHT Cévennes-Gard-Camargue (2,3 M€ de produits)

Le CHU dispose de comptes certifiés, grâce à une importante mobilisation sur les processus comptables et financiers mais également sur l'ensemble des processus métiers de l'établissement.

Le CHU de Nîmes possède une situation financière saine, avec des résultats excédentaires ces 10 dernières années à l'exception de l'exercice 2021. La progression continue d'activité en volume, des gains de parts d'activité et une valorisation en constante amélioration ont permis de générer une hausse des recettes supérieure à celle des dépenses. Le taux de marge brute est supérieur à 8%, historiquement au-dessus de la moyenne des CHU.

Evolution des indicateurs d'équilibre budgétaires du CHU entre 2019 et 2022

	2019	2020	2021	2022
Produits du CRP	495.039.745	555.084.424	589.698.308	651.987.440
Taux de résultat du CRP	2,38%	1,12%	-1,57%	2,37%
Taux de capacité d'autofinancement	8,12%	9,53%	2,81%	7,23%
CAF nette	15.948.782	43.982.063	9.336.608	19.840.584

Evolution des indicateurs d'investissement et d'endettement du CHU entre 2019 et 2022

En M€	2019	2020	2021	2022
CAF	42.653.163	55.989.380	8.205.232	49.856.719
Investissements	27.737.987	54.312.089	45.559.797	64.959.468
Taux de couverture des immobilisations courantes par CAF nette			20,49%	30%
Durée apparente de la dette	2,42	2,16	10,39	4,82
Part de la dette sur les produits	20%	21%	29%	35%

Schéma directeur immobilier et énergétique

Le CHU de Nîmes dispose d'installations et de capacités hospitalières organisées sur trois sites principaux, Carémeau pour le court et moyen séjour, le Grau du Roi pour la rééducation Serre Cavalier pour la filière gériatrique (500 lits USLD et EHPAD). Son schéma directeur couvre les années 2022-2026. Ces dernières années, le CHU a régulièrement rénové ses installations (le regroupement de la pédiatrie et l'extension du service maladies rénales sont programmés) et ouvert de nouvelles capacités (centre de chirurgie ambulatoire, Neurosciences, bâtiment SSR/MPR/SMIT, surélévation Carémeau post-urgences et soins critiques, IFMS)

Le CHU de Nîmes a bénéficié de crédits Ségur à hauteur de 40 M€, centrés sur 3 projets : extension de la radiothérapie, institut de cancérologie du Gard et Centre de Médecine ambulatoire et Maladies chroniques. Le PGFP inclut le projet d'extension de l'ICG à hauteur de 54 M€.

Le CHU de Nîmes est en direction commune avec d'autres établissements public de santé à vocation gériatrique : le centre hospitalier du Vigan, et les EHPAD de Sauve, Saint-Gilles, Saint-Hippolyte-du-Fort, Beauvoisin, de Lasalle et de Ganges.

Une forte dynamique recherche et innovation

Centré sur le soin, l'enseignement et la recherche, l'ADN du CHU de Nîmes évolue depuis plusieurs années pour répondre aux attentes des patients, de la population et des industriels faisant que la recherche et de l'innovation en santé des priorités de son action. L'action recherche a été reconnue par le HCERES en juin 2020 qui a émis un avis tout à fait positif sur l'implication du CHU de Nîmes dans la recherche, l'organisation mise en place, la dynamique initiée et les perspectives affichées.

Du partenariat historique avec le CHU et l'Université de Montpellier et ses 3 UFR de Médecine, Odontologie et Pharmacie, ont pu émerger, sous le pilotage commun du CRBSP et du GCS Merri, 5

FHU Montpellier-Nîmes (en lien avec des EPST) dont 3 sont labellisées AVIESAN et dont une correspond au premier axe de recherche porté par le CHU de Nîmes (infections chroniques).

Au-delà de ces axes forts, pas moins de 14 Fédérations Médicales (Inter) Hospitalo-Universitaires (FMHU) ont été mises en place de façon transversale entre les mêmes disciplines des deux CHU - pour coordonner la dimension recherche avec le soin et l'enseignement.

Le CHU de Nîmes a noué des partenariats dans son territoire de proximité, avec Nîmes Métropole, avec les autres établissements de son GHT, pour, à la fois élargir la promotion et le financement de la recherche au travers de bourses cofinancées, et étendre le recrutement de patients dans les essais cliniques.

Le CHU de Nîmes bénéficie d'une enveloppe socle de 17 M€ au titre des MERRI les indicateurs SIGAPS et SIGREC.

Chiffres clefs Recherche et Innovation

26 631pts Nombre de points SIGAPS 2022 (2018-2021)

Score Publication 10 085 306 €

Score Essais 1 332 758 €

Score Incl Promoteur 1 654 556 €

Score Incl Investigateurs 1 215 310 €

Etudiants - Enseignement 3 241 581 €

TOTAL 17 529 510 €

Valorisation :

Brevets détenus : le CHU détient un portefeuille de 21 brevets dont 17 détenus en copropriété avec des partenaires institutionnels ou industriels.

• Logiciels : 9 dont 4 sont en cours de développement

• Marques : portefeuille de 15 marques

• Dessins et modèles : 2

• Savoir-faire : 2

• Nombre de contrats négociés en 2022 : 120

Dynamique RH

Le CHU de Nîmes ne présente pas de difficulté notable concernant l'attractivité des métiers et doit poursuivre ses actions dans cette voie.

Selon le Rapport Social Unique (RSU) 2022 :

Les faits saillants pour les personnels médicaux portent sur :

- ☒ Une évolution de la masse salariale de 1.86 % (avec un effet de revalorisation) moins importante que l'année précédente,
- ☒ Une augmentation des effectifs moins marquée (création de 10 ETP),
- ☒ Une baisse de l'absentéisme (36% de congés maternité) avec un sujet de sous déclaration sur lequel il convient de travailler,
- ☒ Une légère diminution des heures supplémentaires (Temps de Travail Additionnel - TTA),
- ☒ Une augmentation des comptes-épargne temps (CET) en jours stockés et monétisés,
- ☒ La poursuite de l'intégration d'une politique de ressources humaines sur le territoire : 19 ETP de temps partagés pour 70 personnes, essentiellement sur les centres hospitaliers de Bagnols sur-Cèze et Alès,
- ☒ L'augmentation du nombre de praticiens formés avec une augmentation des diplômes universitaires avec toutefois un reliquat de l'enveloppe pour l'année 2022 reporté en 2023,
- ☒ Un turn-over dû aux non renouvellements de contrats liés au statut,
- ☒ Les métiers en tension : anesthésie-réanimation, imagerie et médecine-physique-réadaptation.

Les faits saillants pour les personnels non médicaux portent sur :

- ☒ Une évolution de la masse salariale de 4.84% moins importante que l'année 2021,
- ☒ Une légère augmentation de l'absentéisme qui reste inférieure à la moyenne des CHU,
- ☒ Une augmentation nette des heures supplémentaires (+ 15.32% en effet volume et + 81.97% en effet prix). Les métiers infirmiers et aides-soignants sont les plus concernés,
- ☒ Une stabilisation des effectifs et du maintien dans l'emploi,
- ☒ Une augmentation marquée des dépenses de formation de 5.63%,
- ☒ Le turn-over des personnels est en légère augmentation (+13.9% départ en retraite et + 22 % de disponibilité),
- ☒ Le taux de fidélisation est en augmentation,
- ☒ Une augmentation des accidents du travail,
- ☒ Les métiers en tension concernent les cadres de santé (avec toutefois une légère diminution du turn-over), les infirmiers de blocs opératoires (IBODE) et les aides-soignants (AS),

Concernant l'égalité professionnelle, l'institution travaille sur l'égalité des rémunérations.

En synthèse

Forces

- Une situation financière saine
- Une communauté hospitalière solidaire
- Dynamique d'investissement
- Une attractivité sur les territoires limitrophes

Faiblesses

- des autorisations de recours partagées
- saturation des urgences

Enjeux

- Porter les investissements sur la cancérologie
- Une structuration GHT à consolider
- Filière PA

Menaces

- Pyramides des âges
- situation RH PH du GHT

Profil du candidat attendu

Expérience professionnelle appréciée :

Il est attendu du futur directeur général du CHU de Nîmes une expérience professionnelle lui ayant permis de mettre en exergue :

- Un sens élevé des responsabilités,
- Des qualités relationnelles affirmées dans une ou plusieurs expériences réussies de conduite de changement,
- Des qualités de management stratégique lui permettant de prendre en compte les enjeux internes et externes de l'établissement afin de :
 - Inscrire résolument l'établissement sur son territoire dans une volonté de coopération, telle que développée dans le cadre de la crise Covid, avec les autres établissements et acteurs du système de soins, tant au sein du GHT qu'avec les autres GHT de la région et les établissements privés ;
 - Porter une attention particulière à la coopération avec les établissements du territoire;
 - Affirmer le positionnement de l'offre du CHU dans l'offre hospitalière globale publique et privée et veiller à renforcer les liens de collaboration avec la médecine de ville et le secteur médico-social ;
 - Renforcer les liens et coopération avec les deux autres CHU en particulier avec celui de Montpellier autour du GCS H et U Montpellier - Nîmes ;
 - Piloter le groupement hospitalier de territoire en cohérence avec les objectifs du PMP et du Projet régional de santé ;
- Un manager expérimenté, déterminé et créatif sachant :
 - Consolider les relations de co-construction avec le corps médical et le corps soignant concernant la stratégie et le pilotage de l'établissement ;
 - Préserver et développer la qualité du dialogue social avec les instances représentatives des personnels ;
 - Donner une ligne politique claire en s'inscrivant dans la mise en œuvre des objectifs du PRS ;
 - Etre à l'écoute de chacun dans un contexte de post-crise et vigilant sur la qualité de vie et des conditions de travail ;



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- Associer à la vie institutionnelle les différents partenaires, tant les usagers que les élus.
- Des compétences en termes de conduite de projets majeurs ; la mise en œuvre du schéma directeur immobilier et l'absolue nécessité de respect du programme, du calendrier et des coûts nécessitent des qualités et compétences spécifiques.
- Des qualités de dialogue tant en interne qu'en externe notamment en interaction avec les partenaires institutionnels, notamment l'ARS et les élus.

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

- Connaissances approfondies dans le domaine de la santé publique et une bonne connaissance de l'organisation du système de santé dans son ensemble, avec une ouverture aux nouvelles formes d'activité, et à l'innovation organisationnelle et technologique.
- Connaissance des politiques et des prises en charge médico-sociales et sociales en lien avec le vieillissement de la population et la perte d'autonomie.
- Techniques de conduite du changement, de gestion de projets et de programmes (notamment de projets de restructuration ou de coopération), de négociation et de gestion de conflits.
- Capacité de conduite d'un projet immobilier d'ampleur.

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

- Avoir une vision stratégique des évolutions du système de santé et savoir positionner l'établissement en matière de coopérations territoriales.
- Savoir diriger, arbitrer et prendre des décisions en s'appuyant sur une capacité de jugement.
- Savoir expliquer la stratégie, la faire partager, en définir les implications et les déclinaisons.
- Savoir gérer la complexité du jeu des acteurs dans les relations internes et externes.
- Savoir susciter l'adhésion des équipes tant en interne que celle des partenaires en externe.
- Savoir adapter son établissement aux contraintes financières dans un objectif de maintien de la qualité des prestations et des conditions de vie au travail des agents.
- Savoir gérer les situations d'incidents ou de crise (pouvant mettre en danger les usagers)